

Recenser les élèves ayant des circonstances uniques ou particulières et communiquer leurs résultats aux tests de l'OQRE

Circonstance unique ou particulière	Test	Cahier des présences	Inclusion dans le système de CDE	Résultats communiqués
Absent(e) pendant 15 jours consécutifs				
<p>Les élèves qui s'absentent pendant 15 jours consécutifs doivent soit avoir leur nom retiré du cahier des présences de l'école-foyer, soit être référés à une conseillère ou un conseiller en assiduité scolaire (ne s'applique pas aux élèves qui s'absentent en raison d'une maladie).</p> <p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Nom retiré 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	s. o.	Non	Non
<ul style="list-style-type: none"> Référé(e) à une conseillère ou un conseiller en assiduité scolaire 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui
Apprentissage parallèle dirigé (APD) et autres dispenses de fréquentation scolaire				
<p>Les élèves inscrits à des programmes d'apprentissage parallèle dirigé demeurent dans le cahier des présences de l'école-foyer.</p> <p>Les élèves inscrits au cours de mathématiques de 9^e année qui ne participent pas au test figureront dans la catégorie « Aucune donnée ».</p> <p>Les élèves admissibles qui n'ont pas satisfait à la condition en matière de compétences linguistiques doivent être pris en compte dans le système de CDE. Les élèves qui ne participent pas au TPCL figureront dans la catégorie « Absences », à moins que la directrice ou le directeur d'école n'indique qu'un « Report » a été accordé.</p> <p>Source : <i>Règlement de l'Ontario no 374/10</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire 	9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui
Centre d'études indépendantes (CEI)				
<p>L'élève n'est pas inscrit(e) à une école secondaire : le DESO sera remis par le CEI ou la dernière école secondaire à laquelle l'élève était inscrit(e).</p> <p>Source : <i>Relevé des effectifs des études personnelles et des cours électroniques pour les élèves des écoles de jour</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Cours du CEI uniquement 	9 ^e année, TPCL	s. o.	Oui	Non
Classe d'enfants en difficulté				
<p>La directrice ou le directeur de l'école dans laquelle la classe est située est responsable des élèves de la classe d'enfants en difficulté.</p> <p>Source : <i>Règlement de l'Ontario no 298</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Classe d'enfants en difficulté 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui

Recenser les élèves ayant des circonstances uniques ou particulières et communiquer leurs résultats aux tests de l'OQRE

Circonstance unique ou particulière	Test	Cahier des présences	Inclusion dans le système de CDE	Résultats communiqués
Cours électroniques				
<p>L'apprentissage en ligne, anciennement appelé « apprentissage électronique », offre aux élèves du secondaire la possibilité de suivre des cours qui sont donnés entièrement à l'aide d'Internet et qui n'exigent pas que les élèves soient physiquement présents dans la salle de class. Les élèves sont inscrits à des cours électroniques seulement ou à une combinaison de cours électroniques et de cours réguliers en salle de classe.</p> <p>*Pour ces élèves, ne pas choisir « Cours électroniques » dans le champ « StudentType » du système de CDE.</p> <p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Inscrit(e) à un cours électronique en plus d'un programme scolaire de jour régulier 	9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui*	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Inscrit(e) à un cours électronique seulement; la résidence de l'élève relève de la compétence du conseil scolaire qui offre les cours électroniques 	9 ^e année, TPCL	École offrant des cours électroniques	Oui*	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Inscrit(e) à un cours électronique seulement; la résidence de l'élève ne relève pas de la compétence du conseil scolaire qui offre les cours électroniques 	9 ^e année, TPCL	École offrant des cours électroniques	Oui	Non
École alternative ou programme d'apprentissage parallèle				
<p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> École alternative 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	École alternative	Oui	Oui
Éducation coopérative				
<p>Les élèves inscrits au cours de mathématiques de 9e année qui ne participent pas au test figureront dans la catégorie « Aucune donnée ».</p> <p>Les élèves admissibles qui n'ont pas satisfait à la condition en matière de compétences linguistiques doivent être enregistrés dans le système de CDE. Les élèves qui ne participent pas au TPCL figureront dans la catégorie « Absences », à moins que la directrice ou le directeur d'école n'indique qu'un « Report » a été accordé.</p> <p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Éducation coopérative 	9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui

Recenser les élèves ayant des circonstances uniques ou particulières et communiquer leurs résultats aux tests de l'OQRE

Circonstance unique ou particulière	Test	Cahier des présences	Inclusion dans le système de CDE	Résultats communiqués
Élèves adultes et élèves expérimentés				
<p>Élèves expérimentés : une ou un élève expérimenté est âgé d'au moins 18 ans le ou après le 1^{er} janvier de l'année scolaire en cours et est inscrit à un programme dans le but d'obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DESO).</p> <p>Les élèves expérimentés peuvent s'inscrire directement au CCLESO.</p> <p>Élèves adultes: une ou un élève est âgé d'au moins 21 ans le ou après dès le 31 décembre de l'année scolaire en cours.</p> <p>Les élèves expérimentés et les élèves adultes inscrits à un cours du soir de mathématiques de 9^e année ne sont pas obligés de faire le test de 9^e année.</p> <p>Source : <i>Politique/Programmes Note 132 et Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Élèves expérimentés 	9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui
<ul style="list-style-type: none"> • Élèves adultes 	9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Non
Élèves inscrits à des programmes d'éducation offerts dans des établissements de soins ou de traitements approuvés par le gouvernement				
<p>Les élèves dont il est impossible de fréquenter les écoles locales en raison de leurs besoins en matière de soins, de traitements ou de réadaptation.</p> <p>Le conseil scolaire a la responsabilité de concevoir et d'offrir la programmation éducative. L'établissement partenaire a la responsabilité de la composante portant sur le traitement.</p> <p>Source : <i>Les écoles de l'Ontario de la maternelle et du jardin d'enfants à la 12^e année : Politiques et programmes, 2016</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Lieu où l'élève a fait le test 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	s. o.	Oui	Non
Enseignement à domicile par l'école				
<p>Élèves qui sont inscrits à une école de jour, mais qui reçoivent un enseignement à domicile ou à l'hôpital d'une enseignante ou un enseignant du conseil scolaire.</p> <p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Reçoit un enseignement à domicile ou à l'hôpital d'une enseignante ou d'un enseignant du conseil scolaire 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui

Recenser les élèves ayant des circonstances uniques ou particulières et communiquer leurs résultats aux tests de l'OQRE

Circonstance unique ou particulière	Test	Cahier des présences	Inclusion dans le système de CDE	Résultats communiqués
Enseignement à domicile par les parents				
<p>Élèves qui ne sont pas inscrits à une école de jour, mais qui reçoivent un enseignement à temps plein donné par leurs parents à domicile.</p> <p>Élèves qui reçoivent un enseignement de leurs parents à domicile, mais qui sont inscrits à temps partiel à une école de jour.</p> <p>Si un parent demande qu'une ou un élève participe à un test, le conseil scolaire fournira une place à l'élève dans une école de la région.</p> <p>Dans le cas du TPCL, la directrice ou le directeur d'école doit s'assurer que l'élève étudie en vue d'obtenir un DESO.</p> <p>Source : PPN no 131</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Pas inscrit(e) à un programme scolaire de jour 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	s. o.	Oui	Non
<ul style="list-style-type: none"> • Inscrit(e) à un programme scolaire partiel de jour 	Primaire, moyen, TPCL	École-foyer	Oui	Non
<ul style="list-style-type: none"> • Inscrit(e) à un programme scolaire partiel de jour (en 9^e année, inscrit[e] soit au cours de mathématiques de 9^e année) 	9 ^e année	École-foyer	Oui	Oui
Études personnelles				
<p>Élèves participant uniquement à des cours personnels ou privés dans une école secondaire. Ces élèves suivent toutefois des cours ouvrant droit à des crédits conformément aux programmes ministériels et aux conditions d'obtention du diplôme.</p> <p>Source : Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • Élèves inscrits uniquement à des cours personnels ou privés dans une école secondaire 	9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Non
Inscrit(e) dans plus d'une école				
<p>L'école dans laquelle l'élève a fait le test sera l'école qui communiquera ses résultats.</p> <p>Source : Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</p>				
<ul style="list-style-type: none"> • École dans laquelle l'élève a fait le test 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	École communiquant les résultats	Oui	Oui

Recenser les élèves ayant des circonstances uniques ou particulières et communiquer leurs résultats aux tests de l'OQRE

Circonstance unique ou particulière	Test	Cahier des présences	Inclusion dans le système de CDE	Résultats communiqués
Programme d'échange éducatif				
<p>Les élèves quittent l'école pour participer à un programme d'échange éducatif peuvent avoir leur nom retiré du cahier des présences de l'école-foyer si le programme d'échange dure cinq mois ou plus.</p> <p>Les élèves inscrits au cours de mathématiques de 9e année qui ne participent pas au test figureront dans la catégorie « Aucune donnée ».</p> <p>Les élèves admissibles qui ne participent pas au TPCL figureront dans la catégorie « Absences », à moins que la directrice ou le directeur d'école n'indique qu'un « Report » a été accordé.</p> <p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Nom conservé 	9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Nom retiré 	9 ^e année, TPCL	s. o.	Non	Non
Renvoi				
<p>Les élèves inscrits au cours de mathématiques de 9e année, mais qui ne participent pas au test, figureront dans la catégorie « Aucune donnée ».</p> <p>Les élèves admissibles qui n'ont pas satisfait à la condition en matière de compétences linguistiques doivent être enregistrés dans le système de CDE. Les élèves qui ne participent pas au TPCL figureront dans la catégorie « Absences », à moins que la directrice ou le directeur d'école n'indique qu'un « Report » a été accordé.</p> <p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Toujours dans le cahier des présences de l'école-foyer 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Dans le cahier des présences d'une autre école 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	Autre école	Oui	Oui
<ul style="list-style-type: none"> Dans le cahier des présences d'un programme pour les élèves qui ont été renvoyés 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	Programme pour élèves renvoyés	Oui	Oui

Recenser les élèves ayant des circonstances uniques ou particulières et communiquer leurs résultats aux tests de l'OQRE

Circonstance unique ou particulière	Test	Cahier des présences	Inclusion dans le système de CDE	Résultats communiqués
Suspension				
<p>Les élèves inscrits au cours de mathématiques de 9e année qui ne participent pas aux tests figureront dans la catégorie « Aucune donnée ».</p> <p>Les élèves admissibles qui n'ont pas satisfait à la condition en matière de compétences linguistiques doivent être pris en compte dans le système de CDE. Les élèves qui ne participent pas au TPCL figureront dans la catégorie « Absences », à moins que la directrice ou le directeur d'école n'indique qu'un « Report » a été accordé.</p> <p>Source : <i>Instructions pour le relevé des effectifs des écoles élémentaires et secondaires</i></p>				
<ul style="list-style-type: none"> Suspension 	Primaire, moyen, 9 ^e année, TPCL	École-foyer	Oui	Oui